

Ordre du Jour :

- ❖ Informations
- ❖ Communications diverses et des décisions prises en application de l'art. L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Affaires délibératives :

- 01) Installation de Madame Olivia BURTIN – Conseillère municipale
- 02) Installation de Monsieur Benjamin ROJTMAN-GUIRAUD – Conseiller municipal
- 03) Modification de la composition de différentes commissions municipales
- 04) Approbation du compte de gestion – Exercice 2016
- 05) Examen du compte administratif – Budget principal – Exercice 2016
- 06) Affectation du résultat de fonctionnement 2016 – Budget principal
- 07) Approbation du compte de gestion du budget annexe « bâtiment rue Cuénot » - Exercice 2016
- 08) Examen du compte administratif – Exercice 2016 – Budget annexe « bâtiment rue Cuénot »
- 09) Affectation du résultat de fonctionnement 2016 – Budget annexe « bâtiment rue Cuénot »
- 10) Passage d'un régime à un autre – Reprise de provisions
- 11) Admissions en non-valeur pour créances éteintes – Liquidation association RELAIS
- 12) Titres irrécouvrables – Admissions en non-valeur
- 13) Admissions en non-valeur pour créances éteintes – Complément
- 14) Décision budgétaire modificative n°1 – Exercice 2017 – Budget principal
- 15) Décision budgétaire modificative n°1 – Exercice 2017 Budget annexe bâtiment rue Cuénot – Rectification d'erreur matérielle
- 16) Modification du tableau des effectifs
- 17) Recrutement de personnels non titulaires pour un accroissement temporaire d'activité
- 18) Métropole du Grand Nancy – Convention de mutualisation des systèmes d'infogérance et de téléphonie
- 19) Métropole du Grand Nancy – Compétence promotion tourisme – Rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- 20) Création d'un tarif forfaitaire pour la garderie du soir
- 21) Modification des membres élus de la commune appelés à siéger au comité de la caisse des écoles
- 22) Association ARCADES - Infogérance et téléphonie - Subvention complémentaire de fonctionnement
- 23) Repas des seniors - Modalités de participation - Montant de la participation financière
- 24) Réseau de services de lecture publique - Convention de mutualisation de moyens entre les villes de Laxou, Maxéville, Nancy, Saint-Max, Vandoeuvre et la Métropole du Grand Nancy au sein du réseau Co-Libris
- 25) Convention de partenariat entre la ville de Maxéville et l'union des Brasseurs Grand Est pour l'organisation de la fête de la bière 2017
- 26) Rectificatif attribution de subvention pour le festival Chill-Up
- 27) Tarification des concessions pour les food trucks pour la fête de la Bière 2017 et suivantes
- 28) Attribution d'une subvention d'investissement à l'association « La Ferme Urbaine » du Plateau de Haye
- 29) Acquisition de l'emprise foncière et des bâtiments constituant l'école Moselly pour l'euro symbolique à la ville de Nancy
- 30) Désaffectation suivie du déclassement du domaine public en vue d'une location du bâtiment abritant les vestiaires et d'une cession future de l'ensemble du stade Luzzi
- 31) Cession de l'unité foncière appartenant à la ville de Maxéville sise 6 rue de Lorraine
- 32) Modification de l'objet social des statuts de la S.P.L. Grand Nancy Habitat
- 33) Renouvellement du contrat In-House avec le S.P.L Grand Nancy Habitat pour la période 2017-2020 Campagne municipale de ravalement de façades et d'isolation acoustique
- 34) Campagne municipale de ravalement de façades et d'isolation acoustique - Règlement municipal d'attribution des primes
- 35) Campagne municipale de ravalement de façades et d'isolation acoustique

- ❖ Questions orales





Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire
14, Rue du 15 Septembre 1944 – 54320 Maxéville
Téléphone : 03 83 32 30 00 – Fax : 03 83 37 89 85
Site Internet : www.mairie-maxeville.fr – Courriel : mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr